

Fiche de procédure

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives Décision	2010/0016(NLE) Procédure terminée
Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen (convention de Barcelone): protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée	
Sujet 3.15 Politique de la pêche 3.20 Politique des transports en général 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement 4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière	
Zone géographique Mer méditerranée région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	S&D LEINEN Jo	17/03/2010
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires générales	Réunion 3032	Date 13/09/2010
Commission européenne	DG de la Commission Affaires maritimes et pêche	Commissaire DAMANAKI Maria	